



## Préparé par :

Jean-Pierre Faucher, ing.f., directeur Sylvie Poulin, secrétaire administrative

Le 14 juin 2012

# TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRESIDENT	3
AVIS DE CONVOCATION	5
ORDRE DU JOUR	5
FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE	
Origine	
MEMBRES.	
Conseillers forestiers accrédités en 2011-2012	
Conseil d'Administration	
LES COMITÉS	
LE PERSONNEL DE L'AGENCE	17
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011-2012	19
Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées	20
PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS SYLVICOLES — INITIATIVE PONCTUELLE DE RENFORCEMENT DES ÉCONOMIES FORESTIÈRE	•
VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE	
PORTRAIT DES CONSEILLERS FORESTIERS	
RENDEZ-VOUS DE LA FORÊT PRIVÉE	
PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR	
BANC D'ESSAI DU CALCUL DE LA POSSIBILITÉ FORESTIÈRE	
Transfert de connaissances	
PROJETS	
Projet d'Aménagement forestier durable en Haute Etchemin	
RÉALISATION DE TRAVAUX FORÊT-FAUNE	
PLANS D'AMÉNAGEMENT FORÊT-FAUNE	
VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE DES TRAVAUX FORÊT-FAUNE	
PLANTATIONS ET PEUPLEMENTS ÉDUQUÉS: ÉVALUATION DE LEUR VALEUR FAUNIQUE ET DES MESURES D'ATTÉNUATION PO	
DE LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE	
Projet de peupliers hybrides et épandage de lisier	
PROJET DES ORTHOPHOTOS	
PLANDÉRABLIÈRE	
COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES	
PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE	
RÉVISION DE LA RÉGLEMENTATION DES MRC ET RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES DU MONDE MUNICIPAL	
PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2012-2013	
ANNEXES	
ANNEXE 1 VENTILATION PAR PROGRAMME ET PAR PROJET DES DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2011-2012	
ANNEXE 2 TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE PROGRAMME RÉGULIER EN 2011-2012ANNEXE 3 TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE PIS-IPREFQ EN 2011-2012	
ANNEXE 3 TRAVAUX REALISES DANS LE PIS-IPREEQ EN 2011-2012	

# MOT DU PRÉSIDENT

L'élément le plus significatif qui a marqué l'année 2011-2012 est sans nul doute le Rendezvous de la forêt privée du 30 mai 2011. Les décisions prises ou annoncées à ce moment viennent changer bien des façons de faire tant dans notre modèle de gouvernance que dans notre approche de l'aménagement forestier. Dorénavant, à titre d'exemple, un propriétaire forestier devra démontrer son intérêt à être actif en aménagement forestier en défrayant totalement le coût de son plan d'aménagement forestier qui est la porte d'entrée aux programmes d'aide financière.

Un an plus tard, nous évoluons selon notre capacité et au rythme du ministère des Ressources naturelles et de la Faune à la mise en œuvre de ces décisions et sans doute que ces éléments occuperont encore une partie de nos conseils d'administration de la prochaine année.

Dans cette rétrospective de la dernière année, il est important de souligner le fait que les propriétaires forestiers des MRC de Bellechasse, de Montmagny et de L'Islet devront composer avec une nouvelle règlementation municipale concernant l'abattage d'arbres. Certaines municipalités n'ont pas adhéré à ces règlements. Toutefois, il est important de se rappeler les décisions 10 et 11 du Rendez-vous de la forêt privée qui prévoient l'obligation des MRC d'établir une règlementation et qui demandent aux agences de canaliser les investissements dans les municipalités où la règlementation favorise la récolte de bois et la sylviculture.

On dit toujours que le nerf de la guerre c'est l'argent, ainsi du côté budgétaire on n'a pu constater le maintien du programme régulier, mais une diminution du tiers du programme fédéral-provincial en sylviculture. En plus du support financier de la Fondation de la Faune, notre projet d'Aménagement forestier durable en Haute Etchemin a pu bénéficier d'un budget additionnel de 25 000 \$ du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II Suprarégional.

De nouvelles figures ont fait leur apparition au bureau de l'Agence dans la dernière année. Premièrement, mentionnons l'arrivée de Mme Julie Létourneau en remplacement de M. Sébastien Rioux. Autre départ celui de notre biologiste, Mme Anaïs Gasse affecté au projet d'Aménagement forestier durable en Haute Etchemin, le relais a été pris par Mme Vanessa Duclos. Deuxièment, afin de supporter notre directeur et contribuer à la finalisation de notre PPMV un jeune ingénieur forestier s'est ajouté à l'équipe à titre de chargé de projet en la personne de M. David St-Pierre.

Bienvenue à nos recrues et un grand merci à Sylvie et à Jean-Pierre qui ont pris le relais pendant la période de personnel réduit.

Merci à notre directeur et aux administrateurs pour leur collaboration.

Adélard Couture, ing.f.

Adalard and

Président

## AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes cordialement invité à participer à la 16<sup>e</sup> assemblée générale de l'Agence des Appalaches qui se tiendra le 14 juin 2012, au Manoir Lac Etchemin, situé au 187, 3<sup>e</sup> Avenue à Lac-Etchemin, à compter de 9 h.

L'assemblée générale annuelle est l'occasion de procéder à l'examen et à l'approbation du rapport annuel, des états financiers, à la nomination du vérificateur et des administrateurs de l'Agence.

Au plaisir de vous compter parmi nous lors de cette journée.

Adélard Couture, ing.f.

Adalard and

Président

## ORDRE DU JOUR

- 1. Accueil et inscription des membres 9 h;
- 2. Ouverture de l'assemblée générale annuelle à 9 h 30;
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 4. Lecture et approbation du procès-verbal de la 15<sup>e</sup> assemblée générale annuelle;
- 5. Présentation et adoption des états financiers 2011-2012;
- 6. Nomination du vérificateur comptable;
- 7. Présentation et adoption du rapport annuel 2011-2012;
- 8. Prévision budgétaire 2012-2013;
- 9. Élection des administrateurs;
- 10. Questions diverses;
- 11. Levée de l'assemblée.

# FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE



## **ORIGINE**

En mai 1995, différents acteurs provinciaux de la forêt privée se sont réunis lors du *Sommet sur la forêt privée*. Ces participants comprenaient les organismes reconnus de producteurs forestiers, les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois, le monde municipal et le ministère des Ressources naturelles.

Ainsi, un régime nouveau de protection et de mise en valeur des forêts privées a été défini et les agences régionales de mise en valeur des forêts privées sont nées. Le but premier de la mise en place des agences est de régionaliser les prises de décisions se rapportant au développement durable des forêts privées du territoire qu'elle désert.

L'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches a amorcé ses activités le 27 septembre 1996.

Précisons que l'article 124.17 de la *Loi sur les forêts* stipule que :

« L'agence a pour objets, dans une perspective d'aménagement durable, d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées de son territoire, en particulier par :

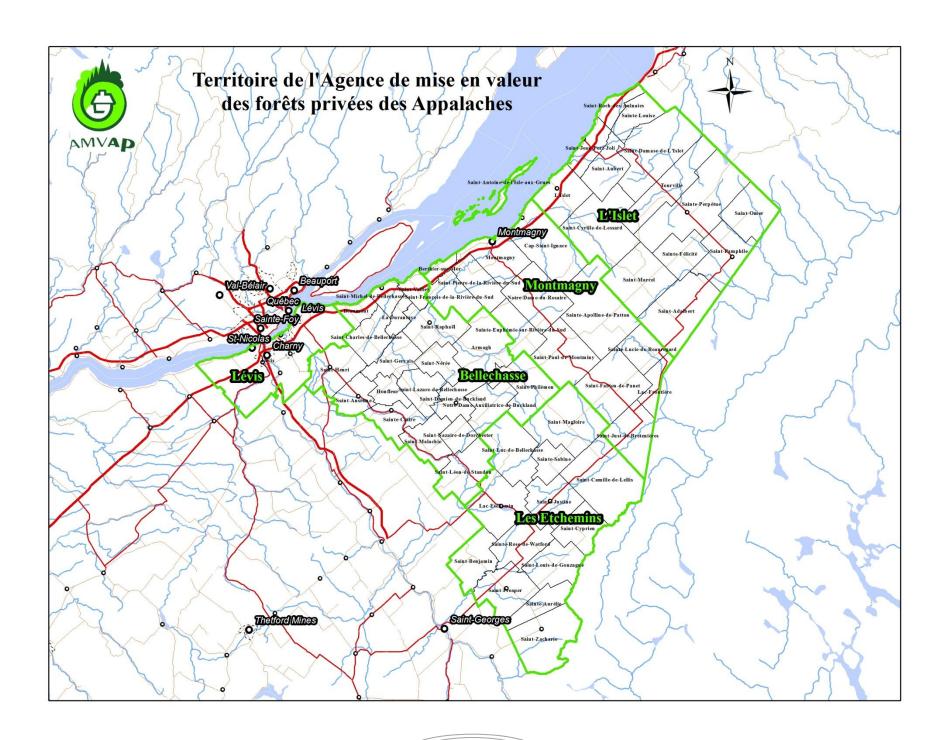
- 1. L'élaboration d'un plan de protection et de mise en valeur;
- 2. Le soutien financier et technique à la protection ou à la mise en valeur.

À cette fin, elle favorise la concertation entre les personnes ou organismes concernés par ces activités. »

Le territoire de l'Agence des Appalaches est constitué de quatre MRC et d'une ville, qui sont les suivantes :

- MRC de Bellechasse
- MRC des Etchemins
- MRC de L'Islet
- MRC de Montmagny
- **ville** de Lévis

Même si la forêt est le centre des préoccupations de l'Agence, c'est avant tout pour les gens qui la possèdent, qui en font usage et qui l'habitent, qu'elle entend affecter les ressources dont elle dispose pour favoriser son développement et assurer la pérennité des écosystèmes qui la composent.



## **MEMBRES**

Les membres réguliers sont regroupés à l'intérieur de trois catégories. Les membres associés sont notamment les conseillers forestiers accrédités autres que ceux faisant partie des groupes de partenaires. Voici la liste des membres de l'Agence en 2011-2012.

#### Monde municipal

MRC de Bellechasse Sainte-Rose-de-Watford

MRC des Etchemins Sainte-Sabine

MRC de L'Islet Saint-Étienne-de-Beaumont

MRC de Montmagny Saint-Fabien-de-Panet

Ville de Lévis Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Lac-Etchemin Saint-Just-de-Bretenières

Lac-Frontière Saint-Lazare

L'Islet Saint-Léon-de-Standon Montmagny Saint-Louis-de-Gonzague Notre-Dame-du-Rosaire Saint-Luc-de-Bellechasse

Saint-Adalbert Saint-Magloire
Saint-Anselme Saint-Malachie
Saint-Benjamin Saint-Marcel

Saint-Camille-de-Lellis Saint-Nazaire-de-Dorchester

Saint-Charles-de-Bellechasse Saint-Nérée
Saint-Cyprien Saint-Omer
Saint-Damien-de-Buckland Saint-Pamphile

Sainte-Apolline-de-Patton Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Sainte-Aurélie Saint-Prosper Sainte-Claire Saint-Zacharie

Sainte-Justine Tourville

Sainte-Perpétue

### Organismes reconnus de producteurs forestiers

Association des propriétaires de boisés Groupement forestier de Montmagny inc. de la Beauce Syndicat des producteurs de bois de la

Groupement forestier de Bellechasse-Lévis inc. Côte-du-Sud

Groupement forestier de Dorchester inc. Syndicat des propriétaires forestiers de la

Groupement forestier de L'Islet inc. région de Québec

## Titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois

A. Lapointe & Fils Itée Matériaux Blanchet inc.

Bardeaux et Cèdres St-Honoré inc. Mobilier Rustique (Beauce) inc. Bois Daaquam inc. Norampac inc. Division Cabano

Bois de sciage Lafontaine inc. Planchers Mercier inc.

Carrier & Bégin inc. Produits forestiers Arbec S.E.N.C.

Clermont Hamel Itée Produits forestiers D.G. Itée Domtar inc. (Windsor) Produits forestiers Résolu

F.F. Soucy S.E.C. Div. Papiers White Birch
Gérard Crête & Fils inc.
Scierie Arbotek inc.
Scierie Lauzé inc.

Gérard Crête & Fils inc. Scierie Lauzé inc.

Gestofor inc. Spécialiste du bardeau de cèdre inc. Industries Maibec inc. Div. Saint-Pamphile Scierie Leduc Div. Papiers White Birch

Industries Manufacturière Mégantic inc. Vexco inc.

Kruger Wayagamack inc.

#### Membres associés

Conseillers forestiers de la Côte-du-Sud inc.

Consultants forestiers M.S. inc.

Conseillers forestiers de la région de Québec inc.

## CONSEILLERS FORESTIERS ACCRÉDITÉS EN 2011-2012

Association des propriétaires de

boisés de la Beauce

3500, boulevard Dionne

Saint-Georges (Québec) G5Y 3Y9

Tél.: 418 228-5110 Téléc.: 418 228-5800

Conseillers forestiers de la Côte-du-Sud inc.

1260, 6° Avenue, C.P. 148

La Pocatière (Québec) GOR 1Z0

Tél.: 418 856-5828 Téléc.: 418 856-2775

Conseillers forestiers de la région de Québec

5300, rue des Tournelles Québec (Québec) G2J1E4

Tél.: 418 872-1773 Téléc.: 418 872-6773

Consultants forestiers M.S. inc.

1114, boulevard de la Rive-Sud, bureau 40

Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6

Tél.: 418 903-4747 Téléc.: 418 903-4500 Groupement forestier de

Bellechasse-Lévis inc.

69-A, Route 281

Saint-Magloire (Québec) GOR 3M0

Tél.: 418 257-2665

Téléc.: 418 257-2666

Groupement forestier de Dorchester inc.

 $1506, 25^{e}$  Avenue, C.P. 129

Saint-Prosper (Québec) GOM 1Y0

Tél.: 418 594-8208 Téléc.: 418 594-8584

Groupement forestier de L'Islet inc.

76, rue Principale Est

Saint-Aubert (Québec) GOR 2R0

Tél.: 418 598-3056 Téléc.: 418 598-3058

Groupement forestier de Montmagny inc.

76, rue Principale Est

Saint-Aubert (Québec) GOR 2R0

Tél.: 418 598-3056 Téléc.: 418 598-3058

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Mandat

Le conseil d'administration se compose des quatre partenaires. Les pouvoirs du conseil d'administration sont définis dans le règlement intérieur de l'Agence. Celui-ci se résume essentiellement à administrer les affaires de l'Agence et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'atteinte des objectifs de la protection et de la mise en valeur des forêts privées de son territoire en favorisant la concertation entre les partenaires.

## Représentants:

### Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

M. Richard Bilodeau, MRNF/U.G. Beauce-Appalaches	5/6
M. Serge Tremblay, MRNF/CapNat. et ChaudApp.	4/6

## Monde municipal

M. Daniel Pouliot, MRC de Bellechasse	0/6
M. Adélard Couture, MRC des Etchemins	5/5
Mme Suzanne C. Guenette, MRC des Etchemins	1/1
M. René Laverdière, MRC de L'Islet	6/6
M. Rosario Bossé, MRC de Montmagny	5/5
M. Daniel Racine, MRC de Montmagny (substitut)	1/1
M. Mario Fortier, Ville de Lévis	3/6
M. Yvon Lacombe, MRC et Ville	1/2

#### Organismes reconnus de producteurs forestiers

M. Martin J. Côté, Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec	3/6
M. Simon Giguère, Association des propriétaires de boisés de la Beauce	6/6
M. Herman Lavoie, Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud	5/6
M. Raynald Pouliot, Groupement forestier de Bellechasse-Lévis inc.	6/6
M. Michel Simard, Groupement forestier de Dorchester inc.	4/6
M. Émile Tanguay, Groupement for. de Montmagny et de L'Islet inc.	5/6

## <u>Titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois</u>

M. Dave Chouinard, Matériaux Blanchet inc.	5/6
M. Raymond Laverdière, Industries Maibec inc.	6/6
M. Léandre Rouleau, Bois Daaquam inc.	5/6
M. Alain Roy, Gestofor inc.	4/4

Au cours de la dernière année financière, six réunions du conseil d'administration ont eu lieu. Lors de ces rencontres, les orientations et les décisions prises portent essentiellement sur les questions d'ordres politiques, administratives et techniques en rapport au fonctionnement de l'Agence et aux programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées du territoire des Appalaches.

L'élection en vue de nommer les officiers de l'Agence a été réalisée le 23 septembre 2012. Lors de cette réunion du conseil d'administration, M. Adélard Couture fut reconduit à la présidence, mais à titre indépendant. M. Rosario Bossé fut nommé à la vice-présidence. Il a aussi été décidé de ne plus former de comité administratif et de présenter les sujets directement au conseil d'administration.

Voici les principaux dossiers qui ont été abordés par le conseil d'administration :

- Reprogrammation budgétaire de l'Agence;
- Grille de taux de l'aide financière;
- Répartitions budgétaires entre les conseillers forestiers;
- Révision du cahier d'instructions techniques et administratives de l'Agence;
- Programme d'investissements sylvicoles Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Ouébec (PIS-IPREFO);
- Révision de la réglementation relative à la protection et la mise en valeur des forêts privées;
- Définition du rôle et du mode de consultation des partenaires dans les dossiers conflictuels;
- № 15<sup>e</sup> anniversaire de l'Agence;
- Organisation de l'Agence;
- Remplacement du responsable technique, de la biologiste et embauche d'un coordonnateur de projets;
- Révision du Plan de protection et de mise en valeur et certification forestière;
- Suivi du Rendez-vous de la forêt privée;
- Ossier du Fonds des services de santé;
- Suivi des projets de l'Agence :
  - o Projet d'Aménagement forestier durable en Haute Etchemin;
  - Projet d'orthophotos;
  - o Projet de peupliers hybrides et d'épandage de lisier;
  - o Projet de travaux forêt-faune.
- Rapport de vérification opérationnelle et portrait des conseillers forestiers;
- Transfert de connaissances.

## LES COMITÉS

## Le comité administratif

#### Mandat

Le comité administratif a pour mandat la gestion de la trésorerie de l'Agence et le fonctionnement des opérations courantes. Son action est tributaire des décisions du conseil d'administration.

Avant que le conseil d'administration prenne la décision de ne plus former de comité administratif, ce dernier s'est réuni à trois reprises. De façon intérimaire, les mêmes membres qu'en 2010-2011 ont formé ce comité sauf pour le MRNF qui avait convenu d'un nouveau représentant en juin 2011 soit M. Serge Tremblay.

#### Membres:

- M. Adélard Couture, président
- M. Martin J. Côté, vice-président
- M. Richard Bilodeau, officier
- M. Serge Tremblay
- M. Dave Chouinard, officier
- M. Raynald Pouliot, officier
- M. Jean-Pierre Faucher, secrétaire et trésorier

Les sujets suivants ont fait l'objet d'une recommandation au conseil d'administration :

- Indexation de la grille des taux, ajout de traitements et directives dans les programmes;
- Définition du rôle et du mode de consultation des partenaires dans les dossiers conflictuels:
- Rôle du comité administratif;
- Révision du PPMV et certification forestière;
- Reprogrammation budgétaire de l'Agence;
- Programme d'investissements sylvicoles Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec (PIS-IPREFQ);
- Renouvellement de l'assurance de l'Agence;
- Révision de la réglementation relative à la protection et la mise en valeur des forêts privées;
- Suivi et recommandations par rapport aux projets réalisés par l'Agence.

## Le comité consultatif

#### Mandat

Le comité consultatif a pour mandat d'analyser les demandes de modifications ou de précisions des normes techniques, administratives et de vérification opérationnelle et il fait le suivi des modifications apportées. De plus, il évalue les résultats de performance des conseillers forestiers, il fait le suivi du plan d'action du PPMV et sa révision, il analyse les réalisations en termes de transfert de connaissances et fait des recommandations au conseil d'administration. Ce comité relève du conseil d'administration. Le comité consultatif est appuyé par le sous-comité technique qui s'occupe de lui faire des recommandations concernant les modifications aux normes. Le sous-comité technique est formé d'ingénieurs forestiers représentants les conseillers forestiers.

Le comité consultatif s'est réuni à deux occasions au cours de l'année.

## Membres:

- M. Rosario Bossé
- M. Dave Chouinard
- M. Adélard Couture, membre d'office
- M. Yvon Lacombe
- M. Sylvain Lamontagne
- M. Herman Lavoie
- M. Raynald Pouliot
- M. Daniel Racine
- M. Alain Roy
- M. Serge Tremblay
- M. Jean-Pierre Faucher, animateur
- Mme Julie Létourneau, secrétaire
- M. Sébastien Rioux, secrétaire

Les sujets suivants ont été abordés lors des rencontres et ils ont fait l'objet d'une recommandation au conseil d'administration ou ont tout simplement été précisés :

- Révision du PPMV et certification forestière:
- Modifications aux cahiers de normes techniques et administratives;
- Suivi du Rendez-vous de la forêt privée;
- Projets réalisés par l'Agence;
- Rapports de vérification opérationnelle et portrait des conseillers forestiers;
- Révision de la réglementation relative à la protection et la mise en valeur des forêts privées:
- Transfert de connaissances.

## LE PERSONNEL DE L'AGENCE



Adélard Couture Ingénieur forestier Président



Jean-Pierre Faucher Ingénieur forestier Directeur



Sylvie Poulin Secrétaire administrative



Denis Ferland Technicien forestier



Sébastien Rioux Ingénieur forestier Responsable technique (avril à juin 2011)



Anaïs Gasse Biologiste (avril 2011 à janvier 2012)



Mélanie Martineau Préposée au secrétariat (avril 2011 à janvier 2012)



Julie Létourneau Ingénieure forestière Responsable technique (sept. 2011 à auj.)

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011-2012



## PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES

Le programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, aussi connu sous le nom de programme régulier, est financé par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), la contribution des industries forestières, ainsi que la participation des producteurs forestiers. L'aide financière couvre l'aspect technique des travaux et pour la plupart d'entre eux l'exécution de ceux-ci.

#### Contribution des partenaires

La contribution des partenaires pour leur implication aux réunions du conseil d'administration, leur participation aux comités et la contribution financière du monde municipal à la gestion administrative de l'Agence totalise 52 200 \$ en 2011-2012.

Partenaires	Participation aux réunions du conseil d'administration	Participation aux divers comités	Contribution monétaire
Industries	7 000 \$	1 750 \$	
Ministère	3 600 \$	1 600 \$	
Monde municipal	9 350 \$	4 250 \$	7 500 \$
Représentants des propriétaires	10 150 \$	7 000 \$	
Total:	30 100 \$	14 600 \$	7 500 \$

## Contribution du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)

La contribution du MRNF dans le programme régulier fut de 2 268 220 \$. L'enveloppe provinciale dans ce programme était de 28,5 M\$ soit le même montant qu'en 2010-2011.

#### Participation des producteurs forestiers

L'aide financière versée par l'Agence couvre 80 % de la valeur des travaux et les producteurs forestiers ont assumé le 20 % restant. Le budget d'aménagement dans le programme régulier fut de 2 504 688 \$. Par conséquent, la participation des producteurs forestiers représente une valeur de 626 172 \$.

### Liste des industries ayant contribué (en ordre décroissant de contribution)

La contribution des industries forestières en 2011-2012 fut de 336 412 \$. Le suivi de la mise en application de la décision 14 concernant la comptabilité distincte pour les contributions des industriels est présenté à la section Rendez-vous de la forêt privée.

- OR Domtar inc. (Windsor)
- Resolu Produits forestiers Résolu
- Maibec inc. Div. Saint-Pamphile
- **R** Kruger Wayagamack inc.
- Produits forestiers D.G. Itée
- Matériaux Blanchet inc.
- Real Bois Daaquam inc.
- Mobilier Rustique (Beauce) inc.
- F.F. Soucy S.E.C. Div. Papier White Birch
- Scierie Leduc Div. Papier White Birch
- Norampac inc. Division Cabano
- Clermont Hamel Ltée
- Spécialiste du bardeau de cèdre inc.

- Bardeaux et Cèdres St-Honoré inc.
- Produits forestiers Arbec S.E.N.C.
- A. Lapointe & Fils Itée
- Bois de sciage Lafontaine inc.
- Gestofor inc.
- Scierie Arbotek inc.
- Manufacturière Mégantic inc.
- Vexco inc. Div. scierie
- carrier & Bégin inc.
- Gérard Crête & Fils inc.
- Scierie Lauzé inc.
- Relationary Planchers Mercier inc.

Voici les statistiques du programme régulier pour la saison 2011-2012. Le détail des travaux financés se trouve à l'annexe 2.

## Clientèle desservie par MRC ou Ville

MRC ou Ville	Propriétaires desservis	Aide financière versée \$	Proportion %
Bellechasse	351	450 750 \$	18,0 %
Etchemins	573	965 578 \$	38,5 %
L'Islet	246	483 499 \$	19,3 %
Montmagny	199	547 758 \$	21,9 %
Ville de Lévis	59	57 103 \$	2,3 %
Total:		2 504 688 \$	100 %

## Répartition de l'aide financière entre les petits et les grands propriétaires

Type de producteur	Propriétaires desservis Aide financiè	
Petits propriétaires	1 409	2 382 342 \$
Grands propriétaires	4	122 346 \$
Total:	1 413	2 504 688 \$

## Aide financière versée par catégorie de traitement

Traitements	Aide financière versée		Nombre d'unités	
Traitements	\$	%	Nombre a unites	
Préparation de terrain	418 660 \$	16,7 %	591,4 ha	
Reboisement	390 513 \$	15,6 %	938 968 plants	
Regarni	17 150 \$	0,7 %	37 137 plants	
Entretien de plantation	694 393 \$	27,7 %	727,5 ha	
Traitements non commerciaux	192 357 \$	7,7 %	176,9 ha	
Traitements commerciaux	480 379 \$	19,2 %	1 225,5 ha	
Drainage et voirie forestière	35 047 \$	1,4 %	53,8 km	
Plans d'aménagement forestier et visites-conseils	276 189 \$	11,0 %	1 059 plans ou visites	
Total:	2 504 688 \$	100 %		

Volumes de bois récoltés dans le cadre du programme régulier

Superficie en travaux commerciaux  Aide financière versée Volume récolté m³ soli		Volume récolté m³ solides
1 225,5 ha	480 379 \$	53 751 m <sup>3</sup>

## Budget investi par conseiller forestier et aide financière moyenne par producteur

Conseillers forestiers	Montant investi	Propriétaires desservis	Aide financière moyenne par producteur \$
Association des propriétaires de boisés de la Beauce	287 921 \$	314	917 \$
Conseillers forestiers de la Côte-du-Sud	230 497 \$	121	1 905 \$
Conseillers forestiers de la région de Québec	240 321 \$	141	1 704 \$
Consultants forestiers M.S.	85 659 \$	64	1 338 \$
Groupement forestier de Bellechasse-Lévis	438 288 \$	292	1 501 \$
Groupement forestier de Dorchester	485 806 \$	238	2 041 \$
Groupement forestier de L'Islet	363 140 \$	154	2 358 \$
Groupement forestier de Montmagny	373 056 \$	140	2 665 \$
Total:	2 504 688 \$		

La moyenne d'aide financière par producteur dans le programme régulier est de 1 773 \$.

## Évolution du nombre de producteurs forestiers reconnus

Le tableau suivant montre l'évolution du nombre de producteurs forestiers reconnus sur le territoire depuis les cinq dernières années.

2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
3 564	3 657	3 771	3 758	3 876

# PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS SYLVICOLES – INITIATIVE PONCTUELLE DE RENFORCEMENT DES ÉCONOMIES FORESTIÈRES DU QUÉBEC

Au printemps 2006, afin de donner suite au rapport de la Commission Coulombe, le gouvernement du Québec annonçait la création du Programme d'investissements sylvicoles (PIS). D'une durée de quatre ans, ce programme bénéficiait d'une aide financière de 5 M\$ pour la réalisation de travaux en forêt privée. L'Agence profitait alors d'un budget de 0,5 M\$ par année.

En 2009-2010 et 2010-2011, le Programme d'investissements sylvicoles fut combiné avec le programme fédéral du Fonds d'adaptation des collectivités. Cette entente fédérale-provinciale visait à aider les travailleurs à faire face à la crise forestière. L'Agence a bénéficié respectivement d'un budget de 2 M\$ et de 1 M\$ pour les deux années du programme.

En 2011-2012, une entente semblable, sur deux ans, fut établie entre le gouvernement fédéral et provincial. Ce financement porte le nom de Programme d'investissements sylvicoles – Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec (PIS-IPREFQ). À l'échelle provinciale, pour la forêt privée, une somme de 2 M\$ a été investie par le gouvernement fédéral et un montant de 5 M\$ par le provincial.

Pour la saison 2011-2012, l'Agence a bénéficié d'un montant de 678 150 \$ dans le PIS-IPREFQ. De cette somme, 650 950 \$ ont été investis en aménagement forestier dont l'éventail de travaux admissibles était le même que le programme régulier. Un montant fut réservé par l'Agence pour l'administration de ce programme (16 954 \$) et la réalisation de la vérification opérationnelle (10 248 \$).

La contribution des producteurs forestiers dans ce programme représente une somme de 162 738 \$ en 2011-2012.

Voici les statistiques du PIS-IPREFQ pour l'année 2011-2012. Le détail des travaux financés se trouve à l'annexe 3.

## Clientèle desservie par MRC ou Ville

MRC ou Ville	Propriétaires desservis	Aide financière versée \$	Proportion %
Bellechasse	50	86 630 \$	13,3 %
Etchemins	115	300 495 \$	46,2 %
L'Islet	46	134 509 \$	20,6 %
Montmagny	36	123 046 \$	18,9 %
Ville de Lévis	2	6 270 \$	1,0 %
Total:		650 950 \$	100 %

## Répartition de l'aide financière entre les petits et les grands propriétaires

Type de producteur	Propriétaires desservis	Aide financière versée \$	
Petits propriétaires	243	619 106 \$	
Grands propriétaires	3	31 844 \$	
Total:	246	650 950 \$	

## Aide financière versée par catégorie de traitement

Tueitement	Aide financière versée		Namehua dinnitás	
Traitement	\$	%	Nombre d'unités	
Préparation de terrain	17 595 \$	2,7 %	17,7 ha	
Reboisement	89 622 \$	13,8 %	351 981 plants	
Regarni	42 595 \$	6,5 %	92 502 plants	
Entretien de plantation	367 606 \$	56,5 %	351,4 ha	
Traitements non commerciaux	53 227 \$	8,2 %	46,7 ha	
Traitements commerciaux	74 827 \$	11,5 %	68,6 ha	
Drainage et voirie forestière	0 \$	0 %	0 km	
Plans d'aménagement forestier et visites-conseils	5 478 \$	0,8 %	22 plans ou visites	
Total:	650 950 \$	100 %		

## Volumes de bois récoltés dans le cadre du PIS-IPREFQ

Superficie en travaux commerciaux	Aide financière versée \$	Volume récolté m³ solides		
68,6 ha	74 827 \$	3 972 m <sup>3</sup>		

## Budget investi par conseiller forestier et aide financière moyenne par producteur

Conseillers forestiers	Montant investi	Propriétaires desservis	Aide financière moyenne par producteur \$	
Association des propriétaires de boisés de la Beauce	63 692 \$	34	1 873 \$	
Conseillers forestiers de la Côte-du-Sud	51 432 \$	12	4 286 \$	
Conseillers forestiers de la région de Québec	53 289 \$	21	2 538 \$	
Consultants forestiers M.S.	26 011 \$	17	1 530 \$	
Groupement forestier de Bellechasse-Lévis	120 595 \$	26	4 638 \$	
Groupement forestier de Dorchester	133 641 \$	74	1 806 \$	
Groupement forestier de L'Islet	99 748 \$	34	2 934 \$	
Groupement forestier de Montmagny	102 542 \$	30	3 418 \$	
Total:	650 950 \$			

La moyenne d'aide financière par producteur dans le PIS-IPREFQ est de 2 646 \$.

## VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE

### Programme régulier

L'Agence a réalisé la vérification opérationnelle des travaux facturés dans le programme régulier pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011. L'objectif de vérification opérationnelle est fixé à 8 % dont 6 % des dossiers sont choisis aléatoirement et 2 % de façon ciblée.

Toutes les prescriptions reçues a priori dans le programme régulier et le PIS-IPREFQ ont été mises en commun puisqu'il était impossible de les départager entre les deux programmes. Ainsi, l'Agence a reçu 1 317 prescriptions dont 116 ont été vérifiées (9 % de vérification, dont 7 % aléatoire et 2 % ciblée). La valeur des prescriptions vérifiées représente un montant de 230 667 \$. Pour ce qui est des travaux exécutés, nous avons reçu 1 688 rapports d'exécution du programme régulier et 141 ont été vérifiés (8 % de vérification, dont 7 % aléatoire et 1 % ciblée). Au total, la valeur des travaux vérifiés est de 232 695 \$ ce qui représente 10,4 % des sommes investies.

Au niveau de la qualité des travaux vérifiés, 98 % d'entre eux ont atteint la note de passage soit une augmentation de 7 % par rapport à l'an dernier. Pour ce qui est de la quantité déclarée, 98 % des travaux se sont avérés conformes soit le même résultat que l'année précédente.

Les remises monétaires conséquentes à la vérification opérationnelle du programme régulier totalisent 109,87 \$ répartis sur 2 traitements. De plus, 15 non-conformités n'entrainant aucune réduction de l'aide financière ont été notées pendant la saison. Celles-ci sont reliées à des écarts entre les données déclarées par le conseiller forestier et celles mesurées par l'Agence ou des données manquantes sur les documents.

La vérification a aussi porté sur les suivis de plantations exigés par l'Agence. Ceci a permis de s'assurer que les plantations ne nécessitaient pas de dégagement tel que le démontraient les données du conseiller forestier. Ce sont 29 plantations qui ont été vérifiées sur les 316 qui n'exigeaient pas d'entretien. Au total, 97 % des vérifications étaient conformes.

En général, les conseillers forestiers ont bien respecté les directives concernant la transmission des documents à l'Agence. Ainsi, la vérification opérationnelle a pu être réalisée rondement.

#### **PIS-IPREFQ**

Dans le cas du PIS-IPREFQ, la vérification opérationnelle a été réalisée selon les mêmes balises que le programme régulier. L'Agence a reçu 308 rapports d'exécution dans ce programme dont 25 ont été inspectés. Ainsi, la vérification a porté sur 8 % des documents (7 % aléatoire et 1 % ciblée). La valeur des travaux vérifiés est de 49 115 \$ ce qui équivaut à 7,6 % des sommes investies.

La qualité des travaux vérifiés a atteint 96 % de conformité soit une diminution de 4 % comparativement à l'an dernier. Pour ce qui est de la quantité, 100 % des travaux étaient conformes soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente.

Des réductions ont été appliquées pour un rapport d'exécution suite aux résultats de la vérification opérationnelle. Cette remise monétaire totalise 1 400,12 \$. De plus, un dossier vérifié présentait une non-conformité, mais pour laquelle aucune réduction n'était applicable.

## PORTRAIT DES CONSEILLERS FORESTIERS

L'Agence a de nouveau préparé un portrait de ses conseillers forestiers. Ce travail permet, à partir des résultats de la vérification opérationnelle, de refléter la performance de chacun des conseillers forestiers. De plus, tous les deux ans, afin de mesurer la satisfaction de la clientèle desservie, un sondage téléphonique est réalisé auprès de 150 producteurs forestiers. Ce travail a été refait en 2011-2012 et les résultats ont été utilisés dans le portrait. Ce sondage a permis de démontrer que le niveau de satisfaction des propriétaires était de 90 %. Pour le portrait, la moyenne globale de la performance des conseillers forestiers est de 94 %.

Certes, l'Agence est satisfaite de la performance de ses conseillers forestiers. Toujours en visant l'amélioration continue de ceux-ci, nous allons garder le cap et avoir recours à la vérification ciblée selon les problématiques rencontrées sur le terrain.

## Portrait des conseillers forestiers 2011-2012 (programme régulier et PIS-IPREFQ)

Conseillers forestiers	Prescrip. et rapport d'exé. (45 %)	Superficie (25 %)	Moyenne par producteur (5 %)	Satisfaction 2011-2012 (25 %)	Note finale (100 %)
Ass. prop. boisés Beauce	44,9 %	23,1 %	5,0 %	23,7 %	96,7 %
Cons. for. Côte-du-Sud	45,0 %	25,0 %	5,0 %	23,4 %	98,4 %
Cons. for. région Québec	44,5 %	25,0 %	5,0 %	22,2 %	96,7 %
Cons. for. M.S.	38,2 %	25,0 %	5,0 %	23,8 %	92,0 %
Group. for. Bellechasse-Lévis	43,2 %	24,0 %	5,0 %	22,8 %	95,0 %
Group. for. Dorchester	44,0 %	24,4 %	5,0 %	21,0 %	94,4 %
Group. for. L'Islet	41,5 %	21,9 %	5,0 %	21,0 %	89,4 %
Group. for. Montmagny	41,8 %	22,9 %	5,0 %	21,8 %	91,5 %
Moyenne	42,9 %	23,8 %	5,0 %	22,4 %	94,3 %

## RENDEZ-VOUS DE LA FORÊT PRIVÉE

Le 30 mai 2011 s'est tenu le Rendez-vous de la forêt privée. Il s'agissait de la quatrième rencontre des partenaires en quinze ans visant à renouveler l'entente pour le développement des forêts privées. Les travaux menant à cette rencontre entre les quatre partenaires de la forêt privée et les agences ont débuté en juin 2009.

Au total, 30 décisions furent présentées lors du Rendez-vous. Certaines d'entre elles sont progressivement entrées en application en 2011-2012. Voici un suivi des principales actions amorcées ou réalisées en 2011-2012 :

## Décision 1 : Mise en place d'un nouveau modèle de gouvernance

Le modèle implique la formation des tables suivantes : le forum des partenaires provinciaux afin de discuter des enjeux stratégiques, la table des Agences/MRNF qui s'assure de la livraison efficace des programmes d'aide et de la reddition de comptes, la table consultative interministérielle et la table décisionnelle MRNF.

La table des Agences/MRNF s'est réunie à trois reprises au courant de l'année 2011-2012. Elle est formée des directeurs des agences et de représentants du MRNF. Les discussions se sont surtout concentrées sur les modalités de mise en application de certaines décisions.

# Décision 14 : Mise en œuvre d'une comptabilité distincte pour les contributions des industriels

Selon cette décision, les membres de l'industrie siégeant au conseil d'administration des agences peuvent fixer leurs attentes au regard des activités à financer avec leurs contributions dans le respect des modalités des programmes.

Pour l'année 2011-2012, considérant que la programmation budgétaire avait déjà été adoptée, les représentants de l'industrie n'ont pas signifié de demande particulière à l'égard des travaux à financer à partir de leurs contributions. Un montant de 336 412 \$ a été perçu en contribution de l'industrie au cours de l'année et l'Agence a augmenté de 200 000 \$ son budget d'aménagement du programme régulier.

#### Décision 15 : Modification du règlement sur le taux par mètre cube de bois

Depuis le 26 octobre 2011, le taux par mètre cube de bois applicable au calcul de la contribution payable par le titulaire d'un permis d'exploitation d'usine de transformation du bois aux agences est passé de 1,35 \$/m³ à 1,00 \$/m³.

#### Décision 19 : Reconnaissance du modèle d'affaires des groupements forestiers

La mise en place de la reconnaissance du modèle d'affaires des groupements forestiers s'est amorcée en 2011-2012. En effet, dans le cadre du PIS-IPREFQ, la répartition de la moitié du budget d'aménagement s'est faite en octroyant 75 % de l'enveloppe aux groupements forestiers et 25 % aux conseillers forestiers indépendants. Rappelons que selon l'historique de répartition budgétaire du Programme d'investissements sylvicoles de l'Agence, la répartition était de 65 % pour les groupements forestiers et de 35 % pour les conseillers forestiers indépendants. Pour 2012-2013, ce sera l'ensemble du budget des enveloppes supplémentaires qui sera réparti à 75 % pour les groupements forestiers et 25 % pour les conseillers forestiers indépendants. De plus, les groupements forestiers doivent abandonner l'aide individuelle qui sera dédiée aux conseillers forestiers indépendants.

#### Décision 26 : Révision des normes en lien avec la charge de travail des ouvriers sylvicoles

Cette décision demande à chacune des agences de revoir leurs normes de travaux sylvicoles afin de trouver des façons de faire qui permettraient d'alléger la charge de travail des ouvriers sylvicoles tout en considérant les rendements forestiers escomptés.

Le sous-comité technique ainsi que le comité consultatif se sont penchés sur cette requête. Il faut souligner que lors de l'élaboration du plan d'action de l'Agence, une révision des normes a été faite visant à améliorer la productivité des équipes techniques et sylvicoles.

Dans le cadre de la décision 26, l'Agence a décidé de ne plus exiger certaines informations sur les prescriptions sylvicoles et les rapports d'exécution ainsi que de modifier la méthode de collecte de quelques données. Ceci facilitera le travail des équipes techniques. Au niveau des ouvriers sylvicoles, les comités qui ont analysé les normes n'ont pas soulevé de changements majeurs qui permettraient de faciliter le travail des ouvriers sylvicoles tout en considérant les objectifs des traitements sylvicoles. Une des principales problématiques soulevées est celle des petites superficies traitées qui entraînent une baisse de productivité reliée aux déplacements des ouvriers sylvicoles. Afin de tenter de remédier à ce problème, la limite d'aide financière ainsi que la moyenne d'aide par producteur a été haussée afin de permettre aux conseillers forestiers qui le désirent de traiter de plus grandes superficies chez un même propriétaire.

Pour l'année 2012-2013, d'autres décisions entrent en application et certaines ont un impact plus important sur la livraison des programmes. Voici les principaux changements qui seront apportés aux programmes d'aide :

### Décision 2 : Plan d'aménagement forestier à la charge du producteur forestier

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012, et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2015, le plan d'aménagement forestier est entièrement à la charge du producteur forestier. Les dépenses afférentes au plan demeurent admissibles au Programme de remboursement des taxes foncières. Un suivi sera réalisé par les agences afin de déterminer les effets de cette mesure sur l'adhésion des propriétaires de boisés aux programmes d'aide.

#### Décision 3 : Développement d'une méthode de calcul de la valeur des travaux sylvicoles

Au cours de l'année 2012-2013, le MRNF fournira une méthode de calcul de la valeur des travaux sylvicoles. Celle-ci devra être utilisée par chacune des agences afin d'établir les taux à compter de l'année 2013-2014.

## Décision 4 : Évaluation distincte entre la valeur de l'aide technique et la valeur de l'aide à l'exécution des travaux

L'aide technique et l'aide à l'exécution devront être distinguées à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013.

## Décision 5 : Plafond de 80 % au taux à chacun des travaux sylvicoles

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2012, le taux rattaché à chacun des travaux sylvicoles ne doit pas dépasser 80 % de la valeur réelle établie à l'exception des travaux ciblés qui sont financés à 100 %. Les activités ciblées sont le premier et le deuxième entretien de plantation, la première éclaircie commerciale de plantation ou de peuplement naturel ayant bénéficié d'une éclaircie précommerciale. L'Agence a procédé à l'ajustement de sa grille de taux en conséquence.

#### Décision 7 : Révision du processus de reconnaissance des producteurs forestiers

Pendant l'année 2012-2013, le processus de reconnaissance des producteurs forestiers sera revu et simplifié. Les orientations du MRNF visent à abolir les bureaux d'enregistrement et à utiliser le plan d'aménagement forestier pour preuve de reconnaissance comme producteur forestier. Le système informatique des agences (SIGGA) serait modifié afin d'y intégrer les informations nécessaires.

#### Décision 8 : Adoption d'une politique de sécurisation des investissements

L'Agence a adopté, au mois de mai 2012, une politique de sécurisation des investissements. Celle-ci rassemble les directives mises en place au fil des ans visant la protection des travaux financés. La nouvelle politique a permis de renforcer les délais de protection des investissements inscrits sur les prescriptions sylvicoles et de clarifier l'obligation de réalisation des travaux en chaîne.

# Décision 10 : Investissements dans les municipalités favorables à la récolte de bois et à la sylviculture

Pendant l'année 2012, le MRNF fournira aux agences des critères qui permettront de juger les règlements et de l'admissibilité des municipalités aux programmes d'aide. Lors de la rencontre entre les représentants du monde municipal et l'Agence, il fut convenu de former un comité de réflexion, en 2012, qui aura le mandat de voir à faire évoluer les règlements municipaux dans l'optique des décisions du Rendez-vous de la forêt privée. Ce comité sera formé lorsque les critères de mise en application de la décision 10 seront connus.

### Décision 16 : Modification du Règlement sur le remboursement des taxes foncières

D'ici le premier avril 2013, le *Règlement sur le remboursement des taxes foncières* sera revu. Le MRNF et les partenaires ont entrepris le travail visant à actualiser la valeur des travaux ainsi que de réviser la liste des activités admissibles.

Les modalités de mise en application du Programme de remboursement des taxes foncières (PRTF) seront aussi revues dans le cadre des décisions 17 et 18. Ainsi, la complémentarité entre les programmes d'aide des agences et le PRTF sera appliquée différemment en distinguant l'aide technique de l'exécution des travaux.

#### Décision 22 : Élaboration d'un plan d'affaires quinquennal

Les agences devront préparer un plan d'affaires quinquennal décrivant et justifiant les interventions forestières en ce qui concerne les conditions du marché, les objectifs des programmes et le PPMV. Ce document sert surtout à faire le suivi du plan d'action du PPMV sur une base annuelle afin de s'adapter au contexte changeant de la forêt privée. L'Agence a adopté son premier plan d'affaires en mai 2012.

#### PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

Le travail de révision du Plan de protection et de mise en valeur (PPMV) a été moins important qu'en 2010-2011. En effet, l'Agence a pris la décision d'interrompre la mise à jour du PPMV puisque nous n'avions pas de table des matières officielle du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). Celle-ci fut livrée en décembre 2011 suite à une consultation avec les partenaires et les représentants des agences.

Au niveau de la certification forestière, l'Agence a poursuivi certains dossiers soit principalement l'élaboration des mesures d'atténuation applicables aux travaux d'aménagement visant à protéger les habitats des espèces menacées et vulnérables (fauniques et floristiques). De plus, toujours en lien avec la certification forestière, l'Agence a fait des démarches auprès de la Conférence régionale des élus (CRÉ) afin d'obtenir un financement dans le cadre de la mise en œuvre du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). L'Agence a préparé un projet visant la mise en place de l'aménagement écosystémique en forêt privée dans les Appalaches. En résumé, il vise à compléter l'identification des forêts à haute valeur pour la conservation sur le territoire, de terminer l'analyse des enjeux écologiques et d'élaborer une stratégie de mise en place de l'aménagement écosystémique adaptée à la forêt privée. Le projet a dû être modifié à quelques reprises pendant l'année. Celui-ci sera réalisé pendant l'année 2012-2013 grâce au financement obtenu par la CRÉ.

Afin de mettre à jour le portrait des propriétaires forestiers, à l'instar de la plupart des agences, nous avons accepté l'offre de la Fédération des producteurs forestiers du Québec en vue de réaliser un sondage téléphonique auprès des propriétaires forestiers à l'échelle provinciale. Un questionnaire de sondage fut élaboré en concertation avec les partenaires et les agences. Sur notre territoire, le sondage a été amorcé en avril 2012 suite à l'obtention des listes des propriétaires de plus de 4 ha de la Ville de Lévis et de chacune des MRC. Pour notre Agence, 194 propriétaires forestiers seront sondés pour une marge d'erreur de 7 %. Ce travail devrait être terminé en juin 2012 et les résultats seront disponibles pendant l'année.

Un montant de 9 719 \$ fut consacré en 2011-2012 pour la révision du PPMV. Au total, un somme de 48 190 \$ a été investi dans ce travail de révision jusqu'à présent. L'Agence vise à compléter cette révision pour le mois de mars 2013. Pour ce faire, elle a engagé un coordonnateur de projets, M. David St-Pierre, ing.f..

### BANC D'ESSAI DU CALCUL DE LA POSSIBILITÉ FORESTIÈRE

Le banc d'essai du calcul de la possibilité forestière entrepris en 2009 sur le territoire de l'Agence a été complété cette année par la firme Génivar (autrefois Optivert). Rappelons que cette étude a testé l'utilisation du système Forexpert-Forposs pour la réalisation des calculs de la possibilité forestière sur le territoire de notre Agence. Une comparaison avec d'autres méthodes de calcul (méthode de contenance et la formule de Meyer) a aussi été effectuée dans ce banc d'essai. Celuici a permis de donner un ordre de grandeur de la possibilité forestière du territoire de l'Agence. Par contre, les résultats ne peuvent pas être considérés comme étant un calcul officiel et demandent certaines validations.

L'utilisation des logiciels Forexpert-Forposs a été concluante et la méthode a été approuvée par le Forestier en chef. Ainsi, la firme Génivar a préparé une offre de service aux agences afin de réaliser leur calcul. Pendant l'année, la Fédération des producteurs forestiers du Québec a aussi manifesté son intérêt à réaliser le calcul de la possibilité forestière des agences et a préparé une offre de service. Celle-ci propose d'utiliser la formule de Meyer pour faire le travail. Cette méthode de calcul est plus simple et donne une approximation de la possibilité forestière. Elle fut aussi appuyée par le Forestier en chef qui a émis un avis à ce sujet.

Dans ce contexte, les partenaires et le MRNF ont décidé de donner le libre choix aux agences de décider de la méthode à utiliser. Pour l'Agence, malgré le travail réalisé dans le banc d'essai, il fut décidé d'opter pour une méthode plus simple soit la formule de Meyer, mais le travail n'a pas encore été amorcé.

#### TRANSFERT DE CONNAISSANCES

L'Agence a investi un montant de 24 054 \$ en transfert de connaissances en 2011-2012. Une somme de 19 652 \$ fut consacrée pour le financement d'activités de transfert de connaissances offertes par nos trois mandataires soient l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, le Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud et le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Ces derniers ont annoncé les formations dans leurs journaux respectifs.

Le tableau suivant présente les activités réalisées. Notons que les propriétaires devaient débourser une somme de 20 \$ pour participer à la formation.

Activités de transfert de connaissances réalisées par les mandataires en 2011-2012

Titre de l'activité de formation	Nombre d'activités	Nombre de participants
Abattage directionnel en forêt	7	75
Affûtage et entretien de la scie à chaîne	4	50
Éclaircies et jardinage	1	12
Fiscalité forestière	2	28
Planification de chantiers	1	8
Utilisation de la débroussailleuse	1	9
Rentabilité d'un boisé privé	1	12
Total:	17	194

Les participants ont rempli un questionnaire d'appréciation à la fin de la formation ce qui a permis de confirmer que, de façon générale, ils sont très satisfaits du contenu, de l'organisation et du formateur.

L'Agence a procédé à la réimpression des feuillets de transfert de connaissances développés en 2010-2011. De plus, deux formations ont été offertes aux conseillers forestiers dans la dernière année. La première a portée sur l'installation de ponceaux qui fut donnée à la fois de manière théorique et pratique. La seconde concernait le diagnostic de l'état de santé des érablières et a été offerte par le Centre Acer.

### PROJETS



#### PROJET D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE EN HAUTE ETCHEMIN

L'année 2011 fut la seconde année du projet quinquennal *d'Aménagement forestier durable en Haute Etchemin*. Celui-ci a été coordonné par Mme Anaïs Gasse, biologiste, jusqu'à son départ en janvier 2012. Rappelons que ce projet est financé par la Fondation de la faune du Québec (FFQ) dans le cadre du programme d'Aménagement intégré par sous-bassin versant. Ce dernier a pour objectif de favoriser l'implantation, à l'échelle du sous-bassin versant, d'une approche globale d'aménagement intégré des ressources (forêt, faune, etc.) qui encouragera le développement durable de la forêt privée. Pour l'année 2011-2012, l'Agence a obtenu un financement de 37 000 \$ de la part de la FFQ ainsi qu'un budget de 25 000 \$ du MRNF qui a servi à la réalisation de travaux.

Le territoire d'intervention de ce projet se situe à l'intérieur du bassin versant de la rivière Etchemin et il touche cinq municipalités soient Lac-Etchemin, Saint-Luc, Sainte-Sabine, Saint-Léon-de-Standon et Sainte-Justine ce qui représente plus de 340 propriétaires sur un territoire d'environ 14 000 ha.

Lors de la première année du projet, un cahier de planification intégrée ainsi qu'un plan d'action ont été préparés par la coordonnatrice. La seconde année (2011-2012) marquait la mise en œuvre de ce plan d'action entre autres par la réalisation de travaux d'aménagement.

Les travaux ont été réalisés grâce à l'appui financier de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II régional (6 099 \$), le MRNF via le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II Suprarégional (25 000 \$) et le programme régulier de l'Agence (17 144 \$).

<u>Travaux réalisés dans le cadre du projet d'Aménagement forestier durable en Haute Etchemin en 2011-2012</u>

Traitements	Aide financière versée \$	Nombre d'unités
Aménagement d'une friche pour la bécasse d'Amérique	357 \$	0,5 ha
Bassins de sédimentation	200 \$	2 bassins
Éclaircie précommerciale résineuse adaptée	3 647 \$	2,8 ha
Éclaircie précommerciale de feuillus tolérants adaptée	5 684 \$	4,2 ha
Éclaircie intermédiaire de plantation adaptée	2 384 \$	5,0 ha
Éclaircie commerciale avec trouées	15 887 \$	12,5 ha
Entretien de plantation de 20 ans	2 347 \$	2,5
Plan d'aménagement écosystémique (Prototype Triade)	900 \$	1 PAE
Plans d'aménagement forêt-faune	2 898 \$	5 PAFF
Ponceau de 18 pouces	1 584 \$	2 ponc.
Ponceau de 24 pouces	7 063 \$	7 ponc.
Ponceau de 36 pouces	5 292 \$	4 ponc.
Total :	48 243 \$	

En plus des travaux réalisés, deux formations ont été organisées à l'intention des propriétaires. La première a porté sur les arbres à valeur faunique et la seconde concernait les traverses de cours d'eau. Une troisième formation sur l'installation de ponceaux s'adressant aux conseillers forestiers a été offerte.

Deux soirées d'information pour les propriétaires ont été organisées. Celles-ci ont permis de présenter le contenu du cahier de planification intégrée ainsi que les résultats des inventaires de ponceaux, d'habitats du poisson, de vieilles forêts, d'érablières et de milieux humides réalisés à l'automne 2010.

La coordonnatrice et le directeur ont préparé de nombreuses demandes d'aide financière se rattachant à ce projet afin d'être en mesure de réaliser davantage de travaux et d'aménagements.

### RÉALISATION DE TRAVAUX FORÊT-FAUNE

Pour une cinquième année consécutive, l'Agence a obtenu une aide financière pour la réalisation de travaux forêt-faune par la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II (PMVRMF - Volet II). Un montant de 200 000 \$\\$ nous a été octroyé. Une somme de 197 760 \$\\$ a été investie en aménagement et a permis de réaliser 142 ha de travaux forêt-faune, la préparation de 27 plans d'aménagement forêt-faune, l'installation de 7 ponceaux et la pose d'un dispositif de gestion du castor pour un total de 82 propriétaires desservis.

Travaux forêt-faune réalisés dans le cadre du PMVRMF - Volet II 2011-2012

Traitements	Aide financière versée \$	Nombre d'unités
Éclaircie précommerciale de plantation avec conservation d'îlots	12 504 \$	9,9 ha
Éclaircie précommerciale adaptée	111 794 \$	84,5 ha
Éclaircie commerciale avec trouées	55 094 \$	48,0 ha
Installation de ponceaux	7 788 \$	7 ponc.
Plans d'aménagement forêt-faune	10 176 \$	27 PAFF
Dispositif de gestion du castor	404 \$	1 dispositif
Total :	197 760 \$	

À noter que certains travaux exécutés dans le cadre du PMVRMF – Volet II ont été réalisés dans les limites du projet d'Aménagement forestier durable en Haute Etchemin.

#### PLANS D'AMÉNAGEMENT FORÊT-FAUNE

La biologiste de l'Agence, appuyée par l'équipe technique, a préparé et validé des plans d'aménagement forêt-faune (PAFF) pour certains conseillers forestiers. Ainsi, 5 PAFF ont été confectionnés par la biologiste et 49 PAFF ont été validés. Ceci a représenté un revenu de 4 440 \$ pour l'Agence.

### VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE DES TRAVAUX FORÊT-FAUNE

Comparativement aux années antérieures, la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches n'a pas mandaté l'Agence afin de réaliser la vérification opérationnelle des travaux forêt-faune en 2011-2012. En collaboration avec l'Agence de la Chaudière, plusieurs démarches ont été entreprises afin que les deux agences puissent récupérer ces mandats dans le futur.

# PLANTATIONS ET PEUPLEMENTS ÉDUQUÉS: ÉVALUATION DE LEUR VALEUR FAUNIQUE ET DES MESURES D'ATTÉNUATION POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE

Le projet d'étude visant à évaluer les effets réels des mesures d'atténuation des travaux forêtfaune s'est poursuivi pour une quatrième année. Ce projet est chapeauté par l'Agence de la Chaudière et est réalisé sur l'ensemble du territoire de Chaudière-Appalaches. En résumé, ce projet quinquennal vise à comparer certains traitements forêt-faune réalisés en plantation ou en peuplement naturel avec des travaux conventionnels et des parcelles témoins.

En 2011-2012, l'Agence a participé au nettoyage des dispositifs pour la poursuite des inventaires fauniques. Un revenu de 6 474 \$ a été obtenu pour la réalisation de cette tâche. L'Agence a aussi offert une contribution d'une valeur de 1 642 \$ pour la participation à la réunion du comité et à la coordination des travaux de nettoyage.

#### PROJET DE PEUPLIERS HYBRIDES ET ÉPANDAGE DE LISIER

Amorcé en 2002, le projet pilote de *Valorisation du lisier de porc par la fertilisation de plantations de peupliers hybrides* vise à expérimenter l'utilisation du lisier de porc comme fertilisant pour des plantations de peupliers hybrides. Au total, 13 blocs expérimentaux ont été établis en 2003 et en 2004 dans la MRC de Bellechasse et celle des Etchemins.

Ce projet unique au Québec a bénéficié, en 2011-2012, de l'appui financier du ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet I (45 000 \$) et du Centre canadien sur la fibre de bois en Alberta (4 034 \$). Nous avons aussi pu compter sur le soutien professionnel et technique du Centre de foresterie des Laurentides (91 300 \$), de l'Université Laval et le Réseau Ligniculture Québec (5 000 \$) ainsi que d'un représentant du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (350 \$).

Par souci d'efficience, le protocole expérimental fut modifié pour l'année 2011-2012. Ainsi, certaines données et certains échantillons sont dorénavant recueillis partiellement ou une année sur deux. En 2011-2012, les tâches suivantes ont été réalisées : l'épandage de lisier, la récolte des échantillons de sol (composition et volet carbone), la récolte des échantillons d'eau de percolation et le mesurage dendrométrique. De plus, ce fut l'occasion de réaliser un élagage et si nécessaire, une taille de formation pour tous les arbres des dispositifs.

L'analyse statistique des données recueillies depuis le début du projet a été poursuivie en 2011-2012. Les données de la saison 2010 ont été intégrées et certaines analyses complémentaires ont été réalisées à la demande du comité scientifique. Deux articles scientifiques portant sur le projet ont été rédigés. Le premier porte sur les résultats du dispositif de 2004 et le second traite d'une méthode d'analyse statistique développée pour l'interprétation des données foliaires.

L'Agence a aussi participé au Carrefour Forêt Innovations 2011 afin de présenter le projet aux intervenants du secteur forestier.

#### **PROJET DES ORTHOPHOTOS**

Tel que convenu dans l'entente sur les droits d'utilisation des orthophotos du projet régional Appalaches, la Conférence régionale des élus a procédé à la vente de l'ensemble du produit au cours de l'année 2011. Ainsi, un bénéfice de 67 082 \$ fut redistribué aux partenaires qui ont financé ce projet. Les intervenants de la forêt privée, représentés par l'Agence, ont reçu un montant total de 14 288 \$.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'Agence détient les droits de vente de l'ensemble du produit et les partenaires du monde municipal vendent, depuis la disponibilité des données, les produits de leur territoire respectif.

### PLAN D'ÉRABLIÈRE

En 2011-2012, la Fédération des producteurs acéricoles du Québec a émis de nouveaux contingents acéricoles qui ont été offerts à certains producteurs. Afin de les obtenir, ceux-ci devaient faire faire un plan d'érablière signé par un ingénieur forestier. Plusieurs conseillers forestiers de la région ont réalisé des plans d'érablière pour des producteurs à l'automne 2011. Le technicien forestier de l'Agence a participé à la confection d'un de ces plans pour le compte d'un conseiller forestier. Ceci a représenté un revenu de 723 \$.

### AUTRES ACTIVITÉS





### COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le président de l'Agence agit à titre de commissaire à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de la Chaudière-Appalaches (CRRNT). En 2011, la CRÉ a amorcé la mise en œuvre de son Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). Ainsi, suite à la conclusion de l'entente de financement avec le MRNF, des mandats ont été octroyés et des ententes de financement ont été conclues avec des intervenants de la région.

### PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE

Le directeur est le représentant de la forêt privée au comité du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). Le comité s'est réuni à une reprise pendant l'année 2011-2012 afin de faire des propositions à la CRRNT.

#### RENCONTRE DES DÉPUTÉS

Comme par le passé, l'Agence a rencontré le caucus du Parti libéral de Chaudière-Appalaches. Une présentation des retombées socio-économiques des programmes d'aides à la mise en valeur des forêts privées a été réalisée et plusieurs questions ont été soulevées par les députés ou leurs représentants.

En résumé, plus de 1 500 propriétaires forestiers ont bénéficié des programmes d'aide de l'Agence en 2011-2012. En termes d'emplois créés, on évalue à 16 300 jours-personnes les retombées des programmes ce qui représente environ 200 emplois spécialisés maintenus dans la région.

Cette rencontre fut appréciée des participants et sera répétée dans le futur afin de tenir les élus (es) informés des réalisations de l'Agence.

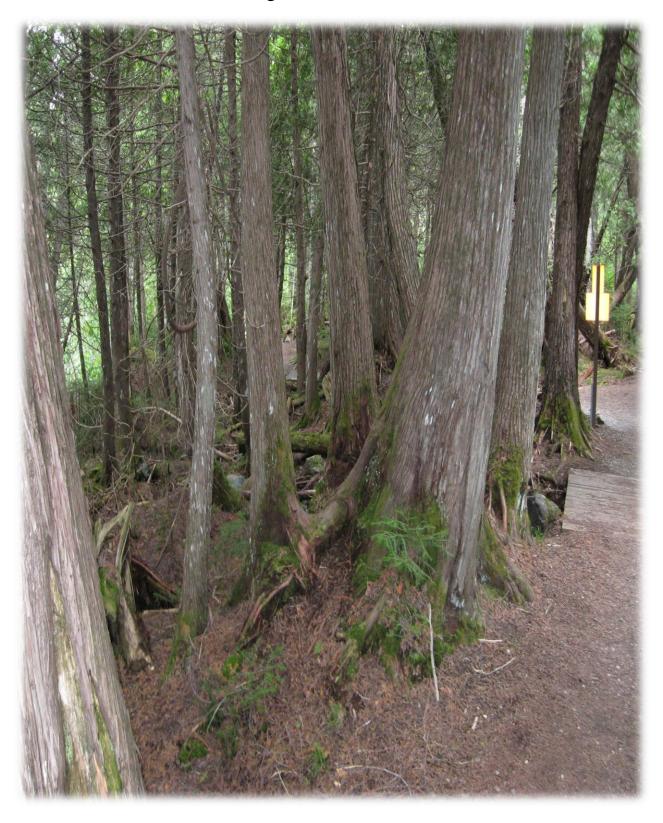
### RÉVISION DE LA RÉGLEMENTATION DES MRC ET RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES DU MONDE MUNICIPAL

Les MRC de Bellechasse, de Montmagny et de L'Islet ont adopté un nouveau règlement sur la protection et la mise en valeur des forêts privées en 2011-2012. Ces règlements sont à quelques détails prêts uniformes pour ces trois MRC. Dans le cas de la MRC des Etchemins, le projet de règlement a été soumis en consultation en 2011, mais n'a pas été adopté. Par conséquent, c'est la règlementation en vigueur depuis 2005 qui s'applique toujours.

L'Agence a fait des démarches auprès des trois municipalités de son territoire qui n'avaient pas adhéré au règlement des MRC. Une d'entre elles, soit la municipalité de Sainte-Apolline a souscrit au nouveau règlement de la MRC de Montmagny. Par contre, dans la MRC de L'Islet, les municipalités de Saint-Cyrille-de-Lessard et de Sainte-Félicité ont maintenu leur opposition au règlement.

Le 2 mai 2012 a eu lieu la rencontre annuelle entre les partenaires du monde municipal et l'Agence. Cette rencontre fut l'occasion de faire le point sur les réalisations de l'Agence dans la dernière année et de convenir des actions à développer en 2012-2013. Parmi celles-ci, il y a le développement d'un guide de vulgarisation de la réglementation à l'intention des propriétaires forestiers. À celui-ci sera joint un nouveau dépliant de l'Agence expliquant le fonctionnement et les services disponibles aux propriétaires forestiers.

### PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2012-2013



Prévision budgétaire 2012-2013	Prog. régulier	PPMV	PIS - IPREFQ	Projets	Total
Revenus					
Contribution MRNF PAMVFP	2 215 710 \$	35 000 \$	0 \$	17 510 \$	2 268 220 \$
Contribution PIS-IPREFQ	0 \$	0 \$	678 150 \$	0 \$	678 150 \$
Contribution de l'industrie	275 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	275 000 \$
Contribution MRNF - Volet I - Projet PEH	0 \$	0 \$	0 \$	40 280 \$	40 280 \$
Contribution CRÉ - PMVRMF Volet II	0 \$	0 \$	0 \$	200 000 \$	200 000 \$
Contribution Fondation de la faune SBV	0 \$	0 \$	0 \$	37 200 \$	37 200 \$
Contribution partenaires monde municipal	7 500 \$	0 \$	0 \$	0 \$	7 500 \$
Revenus de projets et divers	0 \$	0 \$	0 \$	52 250 \$	52 250 \$
Surplus de l'exercice précédent	61 265 \$	4 330 \$	0 \$	52 960 \$	118 555 \$
Total des revenus	2 559 475 \$	39 330 \$	678 150 \$	400 200 \$	3 677 155 \$
Dépenses					
	Frais d'admini		15 055 A	0.5.00 7.0	202 710 4
Salaires et avantages sociaux	162 065 \$	27 095 \$	17 055 \$	96 295 \$	302 510 \$
Services professionnels	0 \$	0 \$	0 \$	8 000 \$	8 000 \$
Service informatique et logiciel forêt privée	3 430 \$	250 \$	470 \$	0 \$	4 150 \$
Comptabilité et services	2 500 \$	0 \$	500 \$	0 \$	3 000 \$
Présidence	3 640 \$	0 \$	360 \$	0 \$	4 000 \$
Loyer et entretien ménager	9 590 \$	0 \$	0 \$	0 \$	9 590 \$
Réunions	700 \$	0 \$	400 \$	500 \$	1 600 \$
Assurances et cotisations	5 295 \$	1 185 \$	585 \$	585 \$	7 650 \$
Fournitures, photocopies et poste	10 250 \$	2 300 \$	3 050 \$	4 550 \$	20 150 \$
Publicité	5 000 \$	1 000 \$	0 \$	0 \$	6 000 \$
Télécommunications	5 390 \$	0 \$	1 110 \$	1 100 \$	7 600 \$
Frais de déplacements, hébergement et repas	19 000 \$	3 100 \$	4 550 \$	8 150 \$	34 800 \$
Formation	5 200 \$	1 000 \$	0 \$	1 800 \$	8 000 \$
Divers	1 450 \$	200 \$	400 \$	0 \$	2 050 \$
Sous-total frais d'administration	233 510 \$	36 595 \$	28 480 \$	120 980 \$	419 100 \$
	Frais d'exploi				
Programmes d'aménagement	2 235 000 \$	0 \$	649 670 \$	244 200 \$	3 128 870 \$
Projets	0 \$	0 \$	0 \$	18 020 \$	18 020 \$
Transfert de connaissances	29 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	29 000 \$
Calcul de possibilité forestière	0 \$	3 000 \$	0 \$	2 000 \$	5 000 \$
Acquisition de données	1 200 \$	200 \$	0 \$	0 \$	1 400 \$
Sous-total frais d'exploitation	2 265 200 \$	3 200 \$	649 670 \$	264 220 \$	3 182 290 \$
Amortissement	9 200 \$	0 \$	0 \$	0 \$	9 200 \$
Total des dépenses	2 507 910 \$	39 330 \$	678 150 \$	385 200 \$	3 610 590 \$
Revenu net	51 565 \$	0 \$	0 \$	15 000 \$	66 565 \$

<sup>\*</sup> Sujet à changement. Budgets non confirmés dans les programmes.

### ANNEXES



## ANNEXE 1 VENTILATION PAR PROGRAMME ET PAR PROJET DES DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2011-2012

Ventilation des dépenses et des investissements pour le programme régulier et le Programme d'investissements sylvicoles – Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec.

	Frais a	administra	tifs de l'Ag	ence	Progra	nmmes	Total
Dogtog by J-(4-1	Prog. ré	gulier	PIS-IP	REFQ	_	PIS-	2011 2012
Postes budgétaires	Admin.	V.O.	Admin.	V.O.	Régulier	<b>IPREFQ</b>	2011-2012
Présidence	1 328 \$	0 \$	360 \$	0 \$	0 \$	0\$	1 688 \$
Vérificateur comptable	2 351 \$	0 \$	500 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 851 \$
Services informatiques	2 864 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 864 \$
Logiciel forêt privée	1 792 \$	0 \$	470 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 262 \$
Salaires et avantages sociaux	119 406 \$	55 683 \$	8 669 \$	7 489 \$	0 \$	0 \$	191 246 \$
Acquisition de données	1 131 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 131 \$
Transfert de connaissances	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	24 054 \$	0 \$	24 054 \$
15 <sup>e</sup> Anniversaire Agence	6 504 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	6 504 \$
Conseillers forestiers	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 504 688 \$	650 950 \$	3 155 638 \$
Loyer	8 626 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	8 626 \$
Entretien ménager	880 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	880 \$
Réunions	679 \$	0 \$	391 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 070 \$
Assurances	4 020 \$	0 \$	585 \$	0 \$	0 \$	0 \$	4 605 \$
Fournitures de bureau	9 233 \$	0 \$	1 725 \$	0 \$	0 \$	0 \$	10 958 \$
Fournitures pour la v.o.	0 \$	1 687 \$	0 \$	200 \$	0 \$	0 \$	1 887 \$
Fournitures de sécurité	0 \$	782 \$	0 \$	245 \$	0 \$	0 \$	1 027 \$
Frais bancaires et intérêts	18 763 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	18 763 \$
Photocopies	2 588 \$	0 \$	310 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 898 \$
Publicités et communication	7 891 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	7 891 \$
Frais de poste	1 092 \$	0 \$	291 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 383 \$
Télécommunications	5 462 \$	0 \$	1 108 \$	0 \$	0 \$	0 \$	6 570 \$
Déplacements et hébergement	8 223 \$	4 642 \$	1 230 \$	1 744 \$	0 \$	0 \$	15 838 \$
Allocation repas	5 312 \$	2 153 \$	925 \$	570 \$	0 \$	0 \$	8 960 \$
Formations	2 184 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 184 \$
Cotisation à l'OIFQ	1 421 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 421 \$
Cotisations diverses	132 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	132 \$
Divers	1 275 \$	0 \$	390 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 665 \$
Amortissement	29 815 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	29 815 \$
Total	242 970 \$	64 946 \$	16 954 \$	10 248 \$	2 528 742 \$	650 950 \$	3 514 811 \$
% des dépenses	8,8	%	0,8	%	71,9 %	18,5 %	100 %
	9,6 %				90,4		

### Ventilation des dépenses pour les projets

	Projets								
Postes budgétaires	Mise à jour du PPMV	Forêt- faune 2010-2011	Forêt- faune 2011-2012	Effet réels forêt-faune 2011-2012	Aménag. durable Haute Etch.	PAFF	Peuplier hybride et lisier	Plan d'érablière	Orthophotos
Logiciel forêt privée	210 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Salaires et avantages sociaux	1 950 \$	0 \$	2 116 \$	5 374 \$	36 279 \$	4 280 \$	23 583 \$	635 \$	2 922 \$
Sondage propriétaires PPMV	6 864 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Acquisition de données	110 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Projet PEH et Aménag. for. dur.	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 359 \$	0 \$	18 889 \$	0 \$	12 860 \$
Conseillers forestiers	0 \$	935 \$	197 760 \$	0 \$	42 144 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Loyer	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Entretien ménager	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Réunions	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	290 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Assurances	585 \$	0 \$	0 \$	0 \$	585 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Fournitures de bureau	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 042 \$	0 \$	1 007 \$	0 \$	0 \$
Fournitures de sécurité et v.o.	0 \$	0 \$	0 \$	46 \$	250 \$	0 \$	250 \$	0 \$	0 \$
Photocopies	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	500 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Publicité et communication	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Frais de poste	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	314 \$	0 \$	13 \$	0 \$	78 \$
Télécommunications	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	508 \$	0 \$	399 \$	0 \$	0 \$
Déplacements et hébergement	0 \$	0 \$	124 \$	894 \$	1 498 \$	113 \$	3 724 \$	65 \$	0 \$
Allocation repas	0 \$	0 \$	0 \$	160 \$	208 \$	47 \$	1 169 \$	23 \$	0 \$
Formations	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	780 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Cotisation OIFQ	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Divers	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	5 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Total	9 719 \$	935 \$	200 000 \$	6 474 \$	86 762 \$	4 440 \$	49 034 \$	723 \$	15 860 \$
	373 947 \$								

# ANNEXE 2 TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE PROGRAMME RÉGULIER EN 2011-2012

Activités	Nombre	Nombre d'unités	Taux (\$/unité)	Total
Débroussaillement et déblaiement	26	57,4 ha	1 174 \$	67 388 \$
Débroussaillement et déblaiement (pelle mécanique)	16	62,8 ha	1 229 \$	75 548 \$
Débroussaillement	1	1,7 ha	701 \$	1 192 \$
Déchiquetage	1	0,7 ha	782 \$	547 \$
Débroussaillement et déblaiement < 3 ha (pelle méc.)	20	38,0 ha	1 283 \$	47 961 \$
Récup., débrous. et déblaiement < 3 ha (pelle méc.)	11	15,5 ha	1 310 \$	20 279 \$
Récupération, débrous. et déblaiement	9	24,2 ha	1 202 \$	29 088 \$
Récupération, débrous. et déblaiement (pelle mécanique)	21	72,9 ha	1 255 \$	91 490 \$
Déblaiement mécanique (pelle mécanique)	15	43,4 ha	533 \$	22 762 \$
Taux technique - Déblaiement méc. (pelle mécanique)	16	109,3 ha	242 \$	26 451 \$
Déblaiement mécanique	7	16,5 ha	475 \$	7 838 \$
Débroussaillement et déblaiement manuel – 50 % couv.	1	0,4 ha	420 \$	168 \$
Déblaiement mécanique < 3 ha (pelle mécanique)	17	25,3 ha	588 \$	14 876 \$
Total préparation de terrain	161	468,1 ha		405 588 \$
Plantation manuelle PFD racines nues résineux	13	44 260 plants	401 \$	17 748 \$
Plantation manuelle récipients 45 cavités résineux	169	853 110 plants	418 \$	355 965 \$
Regarni PFD racines nues résineux	2	800 plants	399 \$	319 \$
Regarni 300 cc et plus résineux	49	71 910 plants	463 \$	33 281 \$
Regarni plantation feuillue PFD racines nues	1	25 plants	247 \$	6\$
Total reboisement	234	970 105 plants		407 319 \$
Hersage agricole de plantation de peupliers hybrides	1	3,2 ha	436\$	1 395 \$
Dégagement de plantation > 1 m	83	208,5 ha	824 \$	140 883 \$
Dégagement de plantation < 1 m	172	351,8 ha	1 099 \$	377 846 \$
Éclaircie précommerciale de plantation	57	149,1 ha	1 148 \$	171 060 \$
Taux technique – Écl. précommerciale de plantation	2	2,6 ha	242 \$	629 \$
Total entretien de plantation	315	715,2 ha		691 813 \$
Éclaircie précommerciale résineux	60	139,3 ha	1 148 \$	159 668 \$
Taux technique – Écl. précommerciale résineux	1	1,1 ha	242 \$	266 \$
Éclaircie précommerciale feuillus d'ombre	3	9,1 ha	1 213 \$	11 038 \$
Éclaircie précommerciale feuillus intolérants	5	14,5 ha	992 \$	14 384 \$
Éclaircie précommerciale mélangée	2	4,6 ha	1 148 \$	5 281 \$
Total traitements non-commerciaux	71	168,6 ha		190 637 \$

Activités	Nombre	Nombre d'un	ités Taux (\$/unité)	Total
Éclaircie commerciale mart. plant. 2 000 ti/ha et +	56	97,3 ha	1 272 \$	123 510 \$
Éclaircie commerciale mart. plant. 1 000 à 1 999 ti/ha	32	44,4 ha	948 \$	42 129 \$
Taux tech Écl. comm. mart. plant. 1 000 à 1 999 ti/ha	1	7,5 ha	242 \$	1 815 \$
Éclaircie commerciale mart. plant. < 1 000 ti/ha	2	3,2 ha	388 \$	1 242 \$
Éclaircie comm. mart. plant. 2 000 ti/ha et + bonus	4	3,6 ha	1 586 \$	5 710 \$
Éclaircie commerciale mart. EPC 2 000 ti/ha et +	18	37,5 ha	1 272 \$	47 751 \$
Éclaircie commerciale mart. EPC 1 000 à 1 999 ti/ha	1	0,5 ha	948 \$	465 \$
Éclaircie comm. mart. EPC 2 000 ti/ha et + bonus	3	6,8 ha	1 586 \$	10 785 \$
Éclaircie commerciale mart. naturel 2 000 ti/ha et +	8	7,8 ha	1 272 \$	9 922 \$
Martelage et technique trait. commerciaux - Plantation	30	113,8 ha	388 \$	44 154 \$
Martelage et technique trait. comm Peupl. précom.	1	1,5 ha	388 \$	582 \$
Martelage et technique trait. comm Peupl. naturel	5	13,9 ha	388 \$	5 382 \$
Éclaircie commerciale mart. naturel résineux	39	52,1 ha	948 \$	49 381 \$
Éclaircie commerciale mart. naturel feuillus d'ombre	1	0,2 ha	862 \$	172 \$
Éclaircie commerciale mart. naturel feuillus de lumière	1	2,2 ha	862 \$	1 896 \$
Coupe de succession	6	15,0 ha	615 \$	8 545 \$
Coupe de jardinage avec martelage résineux	6	13,5 ha	862 \$	11 671 \$
Coupe progressive d'ensemencement résineux	4	3,3 ha	803 \$	2 666 \$
Taux technique – Coupe prog. ensemencement résineux	1	2,9 ha	242 \$	702 \$
Coupe de récupération	1	1,2 ha	324 \$	389 \$
Taux technique – Coupe de récupération	1	2,7 ha	242 \$	653 \$
Martelage et service technique dans les érablières	15	60,3 ha	259 \$	15 625 \$
Coupe de jardinage acéricoforestière	21	68,1 ha	558 \$	37 479 \$
Coupe totale sup. excéd. 4 ha (technique)	39	216,0 ha	39 \$	8 422 \$
Coupe totale 4 premiers ha (technique)	110	293,8 ha	86 \$	25 251 \$
Total travaux commerciaux	406	1 069,1 ha		456 299 \$
Drainage terrain dénudé	30	9,8 km	1 385 \$	13 547 \$
Total drainage	30	9,8 km		13 547 \$
Plan d'aménagement forestier 4 à 50 ha	707	707 plans	3 255 \$	180 285 \$
Plan d'aménagement forestier 51 à 100 ha	126	126 plans	419 \$	52 794 \$
Plan d'aménagement forestier 101 à 250 ha	31	31 plans	595 \$	18 445 \$
Plan d'aménagement forestier 251 à 799 ha	8	8 plans	s 770 \$	6 160 \$
Visites-conseils	187	187 visite	es 99 \$	18 505 \$
Total plans d'aménagement et visites	1 059	1 059 unité	és	276 189 \$

Activités	Nombre	Nombre d'unités	Taux (\$/unité)	Total
Conseil technique	187	368 actes	172 \$	63 296 \$
Conseil technique débroussaillement et déblaiement	3	5,2 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique débroussaillement	27	106,3 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique récup., débrouss. et déblaiement	1	2,6 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique scarifiage moyen	1	4,0 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique déblaiement mécanique (pelle méc.)	4	2,9 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique déblaiement mécanique	2	2,4 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique plantation 300 cc et +	1	6 000 plants	0 \$	0 \$
Conseil technique dégagement de plantation > 1 m	3	3,7 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique élagage	4	7,6 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique contrôle insect. et maladies et animaux	1	1,0 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique éclaircie précommerciale résineux	5	8,3 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique écl. comm. plant. rés. > 2 000 ti/ha	4	6,2 ha	0 \$	0 \$
Conseil tech. écl. comm. plant. rés. > 1 000 à 1 999 ti/ha	1	1,2 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique éclaircie commerciale nat. résineux	34	69,0 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique éclaircie commerciale nat. feuillu	1	0,5 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique coupe de succession	1	1,7 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique jardinage résineux	1	0,9 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique jardinage feuillus d'ombre	12	51,1 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique coupe prog. ensemencement résineux	2	1,5 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique coupe de récupération	11	19,6 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique écl. commerciale sans martelage	1	0,8 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique jardinage acéricoforestier	4	4,0 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique drainage terrain dénudé	14	7,3 km	0 \$	0 \$
Conseil technique drainage terrain forestier	2	0,7 km	0 \$	0 \$
Conseil technique voirie forestière	42	31,5 km	0 \$	0 \$
Conseil technique amélioration de chemin	7	4,5 km	0 \$	0 \$
		300,5 ha		
Total conseils techniques	376	6 000 plants	172 \$	63 296 \$
		44,0 km		
Grand total	2 652			2 504 688 \$

### ANNEXE 3 TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE PIS-IPREFQ EN 2011-2012

Activités	Nombre	Nombre d'unités	Taux (\$/unité)	Total
Débroussaillement et déblaiement	1	4,9 ha	1 174 \$	5 753 \$
Déblaiement mécanique (pelle mécanique)	1	2,0 ha	1 229 \$	2 458 \$
Récup., débrous. et déblaiement < 3 ha (pelle méc.)	1	6,1 ha	1 310 \$	7 991 \$
Déblaiement mécanique < 3 ha (pelle mécanique)	1	1,2 ha	588 \$	706 \$
Total préparation de terrain	4	14,2 ha		16 908 \$
Plantation manuelle PFD racines nues résineux	5	15 800 plants	401 \$	6 336 \$
Plantation manuelle 300 cc et plus résineux	43	157 817 plants	418 \$	65 448 \$
Taux technique - Plantation man. 300 cc et + résineux	19	176 804 plants	97 \$	17 150 \$
Regarni PFD racines nues résineux	3	4 240 plants	399 \$	1 692 \$
Regarni 300 cc et plus résineux	32	80 184 plants	463 \$	37 119 \$
Total reboisement	102	434 845 plants		127 745 \$
Dégagement de plantation > 1 m	25	72,2 ha	824 \$	59 501 \$
Dégagement de plantation < 1 m	95	243,2 ha	1 099 \$	266 897 \$
Éclaircie précommerciale de plantation	10	36,0 ha	1 148 \$	41 209 \$
Total entretien de plantation	130	351,4 ha		367 607 \$
Éclaircie précommerciale résineux	12	41,4 ha	1 148 \$	47 527 \$
Éclaircie précommerciale feuillus intolérants	2	2,4 ha	992 \$	2 371 \$
Éclaircie précommerciale mélangée	2	2,9 ha	1 148 \$	3 329 \$
Total traitements non-commerciaux	16	46,7 ha		53 227 \$
Éclaircie commerciale mart. plant. 2 000 ti/ha et +	19	34,7 ha	1 272 \$	44 088 \$
Éclaircie commerciale mart. plant. 1 000 à 1 999 ti/ha	1	5,6 ha	948 \$	5 309 \$
Éclaircie commerciale mart. naturel 2 000 ti/ha et +	2	5,9 ha	1 272 \$	7 505 \$
Éclaircie commerciale mart. naturel 1 000 à 1 999 ti/ha	1	1,2 ha	948 \$	1 138 \$
Éclaircie commerciale naturelle 2 000 ti/ha et +	4	7,8 ha	1 272 \$	9 922 \$
Martelage et technique trait. commerciaux - Plantation	4	4,9 ha	388 \$	1 901 \$
Éclaircie commerciale mart. naturel résineux	3	3,8 ha	948 \$	3 564 \$
Coupe de jardinage avec martelage feuillus d'ombre	1	0,5 ha	862 \$	465 \$
Coupe progressive d'ensemencement résineux	1	0,8 ha	803 \$	642 \$
Coupe totale 4 premiers ha (technique)	2	3,4 ha	86 \$	292 \$
Total traitements commerciaux	38	68,6 ha		74 826 \$

Activités	Nombre	Nombre d'unités	Taux (\$/unité)	Total
Plan d'aménagement forestier 4 à 50 ha	15	15 plans	255 \$	3 825 \$
Plan d'aménagement forestier 51 à 100 ha	3	3 plans	419 \$	1 257 \$
Visites-conseils	4	4 visites	99 \$	396 \$
Total plans d'aménagement et visites	22	22 unités		5 478 \$
Conseil technique	15	30 unités	172 \$	5 160 \$
Conseil technique débroussaillement	1	2,4 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique déblaiement méc. pelle mécanique	1	1,1 ha	0 \$	0 \$
Conseil technique plantation 300 cc et + résineux	2	1 560 plants	0 \$	0 \$
Conseil technique regarni 300 cc et + résineux	11	7 678 plants	0 \$	0 \$
Total cancails techniques	30	3,5 ha		5 160 \$
Total conseils techniques	30	9 238 plants		3 100 p
Grand total	342			650 950 \$